

Des Livres et Vous

Journal de la CGT BnF
n. 2 nouvelle série, mai 2009

IGF, inquiétudes et interrogations

La BnF a présenté aux organisations syndicales de l'établissement les suites qu'elle comptait donner aux préconisations de l'Inspection générale des finances. L'ensemble sera ensuite renégocié avec le ministère de la Culture.

1 - Les aspects financiers :

Selon la direction, le budget triennal voté en 2008 couvre nos besoins jusqu'en 2011 avec, par contre, une situation très fragilisée par-delà cette date, puisque le système mis en place en 2009 ne devrait porter ses fruits qu'en 2015. La BnF demande donc un soutien financier des tutelles jusque là, pour mener à bien ses missions.

La CGT exprime ses plus vives inquiétudes concernant le budget de l'établissement qui semble, surtout après 2011, peu assuré. Ce n'est pas le développement des ressources propres surtout par le biais du mécénat, qui permettra, dans le contexte de crise actuelle, de stabiliser un budget déjà très incertain. La CGT rappelle que la subvention des tutelles n'était pas à la hauteur des missions de la BnF les années précédentes ; en la baissant, les tutelles prennent la responsabilité des dysfonctionnements inévitables qui en découleront. La CGT se prononce une fois de plus à contrario pour l'augmentation de l'enveloppe budgétaire, garantie d'un service public de qualité.

2 - Les ressources humaines :

L'IGF dresse le constat du taux important de vacance des postes et de la difficulté de recrutement à hauteur du plafond d'emploi. Remarquant que les services fonctionnent malgré cette pénurie d'agents, elle propose de revoir le plafond d'emploi à la baisse en supprimant les emplois vacants. La direction répond que la politique de recrutement n'est pas encore complètement opérante du fait du récent transfert de gestion des emplois mais que ce taux de vacance sera bientôt résorbé grâce notamment aux recrutements sans concours et aux concours nationaux.

Les préconisations de l'IGF sur ce sujet constitueraient, si elles étaient appliquées, un recul des conditions de travail sans précédent depuis la création du site de Tolbiac. Avec les suppressions et les gels d'emploi pour l'année 2009, les agents sont déjà fortement sous pression du fait du manque de personnel. La CGT demande à l'administration de tout faire pour recruter des emplois statutaires à la hauteur des besoins, au lieu de multiplier les contrats précaires comme c'est le cas actuellement.

L'IGF constatant un changement dans la nature des activités et des métiers préconise une réflexion sur ce thème. La BnF prenant acte des conséquences du numérique sur nos métiers actualisera le référentiel des emplois dans le courant du 2^e semestre 2009.

Concernant les indemnités il est envisagé l'extension du décret mécénat, c'est-à-dire que les heures supplémentaires au service des mécènes seront à la charge de ces derniers. Autre proposition, le paiement des dimanches travaillés plutôt que la récupération, mais aussi la mise en place d'indemnités pour les contractuels et de prime de fonctions et de résultats pour l'encadrement des groupes 6 et 7.

La CGT s'oppose à toutes mises en concurrence des agents entre eux mais aussi à tout ce qui participe à l'accroissement du régime indemnitaire au détriment du traitement fixe. De plus les agents rémunérés en heures supplémentaires par les mécènes ne seront plus en mesure ensuite d'assurer leur tâche comme c'est le cas dans d'autres établissements. /...

Projet Richelieu, faisons le point

■ Un budget, des travaux...

D'abord les bonnes nouvelles : les travaux n'ont pas pris de retard et la phase 1 devrait commencer, comme prévu, début 2010. Côté budget, les financements sont assurés jusqu'en 2011, et une rallonge d'un million à été annoncée le 16 mars par Christine Albanel.



Pour la suite (2011-2015), rien n'est certain. D'un côté il y a la crise, de l'autre les restrictions budgétaires et les préconisations de l'IGF (Inspection générale des finances). Cette dernière veut en effet financer une partie des travaux par le mécénat privé et par la vente du patrimoine de la BnF : le 61 rue de Richelieu, le 2 rue Louvois (la BnF y est opposée), le 12 rue Colbert et l'hôtel de Nevers.

De fait, le budget n'est toujours pas bouclé et les recommandations de l'IGF sont très inquiétantes et plus que contestables.

■ Des lendemains difficiles pour les agents

Outre le bruit et la poussière, la situation dans les départements, dont une partie des collections est désormais à Bussy et à Tolbiac, devient dores-et-déjà problématique. En effet, les moyens mis à la disposition des personnels sont nettement insuffisants.

Aux Manuscrits, ce sont environ 90 caisses de documents par semaine qui arrivent et partent pour Bussy et Tolbiac. Au mois d'avril, c'est dans la rue que les agents ont rempli et déchargé les navettes, au milieu de la circulation, des passants, sous la pluie parfois. Après s'être mobilisés et avoir écrit à la direction et aux syndicats, les magasiniers ont obtenu un vacataire à mi-temps pour les aider, mais cela n'est pas suffisant, d'autant que les caisses sont particulièrement lourdes et que leur traitement entraîne des surcharges de travail importantes.

Les agents des Arts du spectacle, qui sortent d'un travail épuisant de reconditionnement de leurs collections, voient ainsi ce travail dispersé en T1, T3 et T4, avec un seul point de stockage pour les navettes, il leur faut donc faire le tour de Tolbiac, sans parler de ce qui reste sur les sites Richelieu et Louvois.

Par ailleurs, et cela pose des problèmes à l'ensemble des départements, aucun matériel informatique supplémentaire ne semble avoir été attribué et aucune formation n'a été dispensée aux personnels afin d'utiliser les fichiers Excel servant aux communications en différé.

Dès aujourd'hui, la CGT demande aux agents de l'informer des problèmes qu'ils rencontrent afin qu'ensemble nous puissions peser sur la direction et apporter les réponses nécessaires à chaque cas.

Défense du service public : BnF et BU même combat

Les réformes du gouvernement au sujet de l'enseignement supérieur et de la recherche mobilisent depuis plus de trois mois l'ensemble du monde universitaire.

■ Mise en concurrence des universités et désengagement de l'Etat

Les projets de décret modifiant le statut des enseignants chercheurs, le statut des BIATOSS (personnel de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, personnel de services), la refonte du recrutement des enseignants du secondaire et la fameuse loi LRU cristallisent toutes les protestations.

La loi LRU relative aux Libertés et Responsabilités des Universités, votée le 10 août 2007 et mise en place d'ici 5 ans, prévoit une autonomie dans les domaines budgétaires et de gestion des ressources humaines. Ce système concurrentiel pose à terme la question de la survie des études et de la recherche en lettres et en sciences humaines car les financements privés sont bien sûr plus intéressés par les secteurs scientifiques et technologiques que par les «humanités». En outre, le rôle du président de l'université est dangereusement accru, «l'hyperprésident» peut recruter des agents contractuels, possède un droit de veto sur les affectations, distribue les primes.

Tout le système universitaire français est ébranlé par cette réforme brutale qui assujettit l'enseignement et le savoir à des impératifs économiques et politiques à très court terme.

■ BU en danger

Les personnels des bibliothèques universitaires, partie intégrante des universités subissent les conséquences de la Loi LRU. Les directeurs des SCD perdent la gestion du budget et du personnel au profit du seul président d'université dont dépendra l'importance accordée à la documentation ;

la disparition rampante des catégories C en externalisant leurs fonctions et recours aux emplois précaires ; l'individualisation des carrières, des salaires et des primes en fonction de la « manière de servir » ; la mise en cause de la filière bibliothèques et des statuts (BIATOSS, fusion de corps des catégories C, B et bientôt A) qui nie les compétences spécifiques de nos métiers ; le démantèlement de la Sous-direction des bibliothèques et de l'information scientifique (SDBIS) seule garante au niveau national des politiques documentaires et des métiers des bibliothèques.

■ LRU et RGPP : mêmes principes, mêmes conséquences

La BnF, comme les BU, subit les attaques d'une politique générale de désengagement de l'Etat de ses missions de service public. Sous couvert de réforme, cette politique compromet nos métiers et nos missions en nous exposant toujours plus à des critères de rentabilité purement économique.

Personnels de la BnF, ne nous résignons pas, et comme nos collègues de BU, faisons entendre notre opposition à la trilogie restructuration-privatisation-précarisation qui guette notre établissement. Malgré les discours lénifiants, ne soyons pas dupes ! Soyons solidaires, soyons combattifs, engageons nous !

Permanence CGT de 9h30 à 17h30, du lundi au vendredi.

Local 711, niveau A2, bandeau Sud, Tolbiac.

Tel. 49 01 et 44 21 ou CGT@bnf.fr

3 - Le projet Immobilier :

L'IGF préconise un resserrement du parc immobilier de l'établissement. Des « 13 sites » que compte la bibliothèque, ceux-ci seraient ramenés à 3 ou 5 sites à l'horizon 2020. Ainsi la BnF souhaiterait conserver les sites de Tolbiac, Richelieu, Bussy, Arsenal, BMO, 2 rue Louvois et Sablé. La plus grande incertitude règne concernant le site d'Avignon, bien que la piste du désengagement soit la plus probable. Les annexes de Richelieu, le 61 rue de Richelieu, le 12 rue de Colbert et la cour du 8 rue Colbert seraient abandonnées et vendues tandis que cesseraient les locations du 25 rue de Strasbourg et du 6 rue Colbert.

Concernant le site de Sablé, ses activités sont maintenues mais avec une réduction du nombre d'agents dans les années à venir, ceux-ci passant de 67 à une cinquantaine d'agents.

La CGT conteste vigoureusement les choix faits par l'administration. Est-il raisonnable, alors que les collections ne cessent de croître, de réduire les espaces de travail. Concernant Sablé, une réaffirmation forte de la nécessité de ce site passe au contraire par une politique active de recrutements. Au lieu de cela on fragilise le site, les missions fondamentales qu'il remplit et l'on suscite des craintes chez les agents, sur l'avenir de leur métier et de leur vie familiale.

4 - L'efficacité :

La BnF est opposée à la demande de l'IGF concernant la mise en place d'une structure unique d'accueil. L'IGF préconise également une rationalisation du circuit du livre et l'externalisation de certaines tâches comme le courrier, la reproduction et le catalogage étranger. Le service courrier va donc subir les mesures (issues de la RGPP), la BnF considérant qu'il ne s'agit pas d'une fonction centrale pour l'établissement. Par ailleurs les études sur le service de la reproduction sont en cours.

La CGT rappelle un thème central de la RGPP et une phrase chère à notre direction : « faire mieux avec moins ». Il semble pourtant impossible d'aller au-delà. Avec la suppression de postes depuis 3 ans, la productivité a fortement augmenté, entraînant une forte tension sur les conditions de travail : on ne fera pas mieux mais moins bien. D'autre part, s'orientent-on comme au ministère de la Culture vers un recrutement des agents sur « casting » au service de l'accueil ?

La CGT refuse toute tentative de privatisation de nos services (comme la reproduction) et rappelle également que le catalogage ainsi que les activités de conservation, constituent le cœur des métiers des bibliothèques, et répondent de ce fait aux demandes et attentes des lecteurs. Pour maintenir les missions et la qualité du service public, il faut s'opposer à toute restructuration-démantèlement des services ! La CGT contribuera à aider les agents à s'organiser à cet effet.

Retour sur le Haut-de-Jardin

▪ La Direction justifie la réforme du Haut-de-Jardin (HdJ) par une légère baisse de fréquentation, mais cette baisse ne lui est pas propre et concerne toutes les bibliothèques (BU, BM...). Le HdJ d'aujourd'hui est différent de celui conçu dans les années 1990 : réduction des abonnements de périodiques et conservation accrue, augmentation des ouvrages en français, nouveaux fonds présentés (sport, gastronomie...), il ne ressemble pas à l'image donnée dans les documents.

▪ Ce qui est décidé

- La Joie par les Livres s'installe en salle I pendant l'été 2009, le DRB passant alors en salle E et les collections actuelles de la salle E dans les autres salles F, G ou H ce qui veut dire une diminution de leurs collections.

- L'installation et l'extension de la salle de Presse dans la salle B ; l'installation de l'Audiovisuel en salle A et sa transformation : création d'une salle de diffusion, réduction drastique de ses collections (en 2010 ?).

▪ Des questions

Si les propositions les plus farfelues (transformation des salles D et J en garderies sans documents pour les étudiants !) ont été abandonnées, il reste de nombreuses questions :

- **Espace nouvelles technologies** dans le Hall Est : Notre rôle est-il vraiment de présenter les livres électroniques comme dans un magasin avec matériel fourni par les constructeurs et les éditeurs et sans aucun personnel ?

- **Nocturne du mardi** jusqu'à 22h : Pouvons-nous accroître nos horaires d'ouverture avec la diminution constante des effectifs, et comment tenir compte des difficultés de certains collègues pour rentrer chez eux ?

- **Centres de ressources** : Il y a un abus de langage, nous avons un centre de ressources qui fonctionne (PRISME) mais il dispose d'une documentation originale et d'un personnel propre, ce sera aussi le cas de la Joie par les Livres mais déplacer des documents dans un coin de salle ne crée pas un centre...

▪ Des refus

D'autres questions se posent mais il y a surtout des propositions qui nous semblent particulièrement dangereuses car irréversibles :

- **Volumétrie** : La volonté de diminuer fortement le nombre d'ouvrages (entre 70 000 et 100 000 sur les 320 000 actuels, 20 à 30 % du total!) est absurde. Cela représente une baisse considérable de l'offre documentaire qui ne peut être compensée actuellement par l'offre numérique.



Il faut gagner des nouveaux lecteurs sans perdre ceux d'aujourd'hui. D'autre part éliminer 20 000 volumes par an représente un travail très important.

- **Aménagements des salles** : Diminuer les places de travail en créant des « salons » (fauteuils!), des espaces pour le travail de groupe, des espaces pour les animations dans les salles, est une erreur ; nous sommes une bibliothèque d'étude confortable et silencieuse.

Il faut préserver de bonnes conditions de travail pour nos lecteurs. Si des espaces pour des groupes et pour des animations sont une bonne chose, ceux-ci ne doivent se trouver dans les salles !

- **Implantation des départements** : Certaines hypothèses envisagées donnent le tournis (déplacement du Département Sciences et Techniques en salle D, du Département Droit en C, du Département Littérature et Art en J, du Département Philosophie et Histoire dans le bandeau sud...). Cela représente une perte de temps et d'argent considérable.

▪ Des propositions qui vont dans le bon sens

- **Tarifs** : La seule solution simple reste l'attribution de cartes nominatives gratuites. C'est la condition nécessaire (mais pas suffisante !) pour élargir nos publics. Le manque à gagner n'est pas énorme : en 2007 ont été éditées seulement 1274 cartes HdJ plein tarif, environ 6000 gratuites et 25700 à tarif réduit.

- **Accès aux documents patrimoniaux** : L'accès ponctuel des lecteurs du HdJ à ces documents est souhaitable mais pas dans des salles du HdJ, un accès simplifié au Rez-de-Jardin est plus simple, plus sûr pour les collections et moins coûteux en personnel.

Il y a des propositions positives et peu coûteuses dans le projet : l'offre de didacticiels pour l'apprentissage des langues étrangères, l'accès gratuit à la totalité des documents numérisés y compris ceux sous droits. Cela peut attirer aussi des publics nouveaux.

▪ Des aménagements, des réformes sont nécessaires mais en partant de la réalité, en respectant nos missions et notre nature : le HdJ est une bibliothèque d'étude et fait partie de la BnF, il ne doit pas devenir une bibliothèque municipale de proximité. Pour réformer il faut aussi associer pleinement tous ceux qui sont concernés : ceux qui constituent les collections et ceux qui y effectuent du service public.

Mais nous ne pouvons pas suivre la direction dans son ambition négative : moins de livres, moins de places de travail. Et nous demandons :

Est-il raisonnable avec un budget en diminution de consacrer des millions d'euros (1 million en 2010) à des réaménagements coûteux et contestables alors que des travaux indispensables dans les magasins sont reportés ?

Est-il raisonnable avec des effectifs en diminution constante de se lancer dans des travaux lourds alors que nous avons déjà du mal à assurer les tâches fondamentales (catalogage, communication...) ?

CAP des BAS : une belle percée de la CGT !

▪ Le 2 avril dernier, suite aux élections à la Commission administrative paritaire, une représentante CGT a été élue. C'est la première fois depuis la création du corps des BAS que la CGT obtient un siège à cette CAP et devient ainsi la deuxième organisation représentative dans ce corps. Nous nous félicitons de ce résultat, d'autant que Céline Gaspard-Kader de la BnF siègera comme suppléante et sera la seule représentante de la BnF à cette

instance. La prochaine CAP des BAS a lieu le 28 mai prochain et nos représentantes ne manqueront pas de dénoncer la réforme en cours de la catégorie B concernant les BAS et les assistants de bibliothèques. Pour plus d'informations concernant cette réforme et pour signer la pétition qui circule, prenez contact avec Céline Gaspard-Kader au 4318 ou Christine Patureau au 5934.

Voir aussi notre analyse sur le site intranet de la CGT.

Plan de formation et catégories C

▪ La CGT estime que l'administration n'a pas tenu ses engagements. En effet nous avons demandé que l'établissement procède à un rééquilibrage de sa politique de formation notamment en faveur des catégories C.

Malheureusement les chiffres du bilan 2008 n'offrent pas les réponses attendues. En effet, en 2008, 37 % des agents en formation étaient de catégorie A, 27 % de catégorie B et 23 % de catégorie C. La CGT, loin de vouloir opposer les différentes catégories, estime que les offres doivent s'adresser à toutes les catégories de personnels sans exception. Elle demande que l'établissement prenne appui sur l'enquête de M. Roy décrivant les difficultés d'accès à la formation dans les établissements publics du ministère de la Culture pour analyser les raisons du déséquilibre persistant à la BnF (manque d'informations, attitude de la hiérarchie considérant que la formation n'est pas une priorité...).

La CGT souligne néanmoins la qualité et la richesse des offres qui reflètent l'effort consenti par l'établissement auprès de ses agents qu'ils soient titulaires ou contractuels.

La CGT aux CAP	Titulaires	Mail	Téléphone	Suppléants	Mail	Téléphone
Magasinier et Magasinier principal	Christian Lotti BCIU Clermont Ferrand	Christian.LOTTI@univ-bpclermont.fr	04.73.40.62.40	Philippe Goupillot BIU Sorbonne	Philippe.goupillot@univ-Paris1.fr	01.40.46.30.96
	Pierre Dadu BnF	pierre.dadu@bnf.fr	01.53.79.43.53	Jean-luc Addou BIUSJ Paris 6	jean-luc.addou@upmc.fr	01.44.27.37.01
Assistant des Biliothèques	Aurélié Darmon SCD Paris 4	aurelie.darmon@paris-sorbonne.fr	01.53.73.71.21	Patricia Rech UTC Compiègne	patricia.rech@utc.fr	03.44.23.43.11
Bibliothécaire Adjoint Spécialisé	Sylvie Tournay SCDU de Valenciennes	sylvie.tournay@univ-valenciennes.fr	03.27.51.17.57	Céline Gaspard-Kader BnF	celine.gaspard-kader@bnf.fr	01.53.79.43.18
Conservateur	Philippe Mezzasalma BnF	philippe.mezzasalma@bnf.fr	01.53.79.51.03	Nicole Feuchot BIUSJ Paris 6	nicole.feuchot@upmc.fr	01.44.27.62.73